

## Orages potentiels

- Restez au courant des dernières prévisions météorologiques locales (par exemple, The Weather Channel, stations de radio/TV locales/sites Web, MétéoMédia, Environnement Canada, Météo-Conseil).
- Ce qu'il faut chercher à savoir :
  - Veille d'orage violent :
    - Lorsque les conditions sont favorables au développement d'orages violents avec une ou plusieurs des conditions suivantes :
    - Rafales de 90 km/h ou plus
    - Grêle de deux centimètres (cm) ou plus de diamètre
    - Pluies abondantes
  - Avertissement d'orage violent :
    - Lorsqu'il y a des preuves basées sur des images radar, des images satellites ou d'un observateur fiable que l'une (ou plusieurs) des trois conditions météorologiques suivantes est imminente ou se produit :
    - Rafales de 90 km/h ou plus
    - Grêle de deux centimètres (cm) ou plus de diamètre
    - Pluies abondantes
- Coordonnées : MÉTÉO-CONSEIL au 1 900 565-4455. Il s'agit d'un service de consultation utilisateur-payeur d'Environnement Canada qui vous met en contact avec un météorologue de 5 h à 21 h en semaine. Des frais de 2,99 \$ par minute, plus taxes, seront ajoutés directement à votre facture de service téléphonique.
- Remarque : Environnement Canada n'émet PAS expressément d'avertissement concernant la foudre.

## À l'extérieur

---

- Observer la météo : Reconnaître les caractéristiques d'un orage :
  - Ce qu'il faut repérer : De grands nuages sombres, des rafales, de fortes pluies, de la grêle, des éclairs
  - Ce qu'il faut entendre : Tonnerre (le tonnerre est causé par la foudre.)
- Cartes canadiennes du risque de foudre : Utilisez un appareil mobile portatif pour surveiller les menaces à l'aide des cartes canadiennes du risque de foudre. Il y a des éclairs dans les zones en rouge. Si elles se trouvent près de votre emplacement, vous êtes en danger immédiat si vous êtes à l'extérieur. Réfugiez-vous en lieu sûr. L'intervalle entre les cartes est 10 minutes. Veuillez rafraichir votre navigateur pour avoir la carte la plus récente.